



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 1

Date de compilation: 25/09/2007

Révision: 04/02/2016

N° révision: 4

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: CICOL PRIMER - HARDENER

Code stock: 43203B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314; Skin Sens. 1: H317; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 4: H302

Effets indésirables: Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS06: Tête de mort sur deux tibias



[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 2

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310: Appeler immédiatement un.

P302+350: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P308+313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P361: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P264: Se laver soigneusement après manipulation.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ALCOOL BENZYLIQUE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
202-859-9	100-51-6	-	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H302	30-50%

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

222-001-7	3312-60-5	-	Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 3: H412; Skin Corr. 1A: H314; Acute Tox. 4: H302	10-30%
-----------	-----------	---	--	--------

N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE

-	13531-52-7	-	Acute Tox. 2: H310; Skin Corr. 1B: H314; Acute Tox. 4: H302	1-10%
---	------------	---	---	-------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 3

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez. There may be severe burns of the mouth and throat and danger of perforation of the oesophagus and the stomach.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Donnée non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Buée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 4

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Mélanger à du sable ou à la vermiculite. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Use only with the Base component supplied and in accordance with the technical data sheet.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 5

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune doré

Odeur: Ammonical

Degré d'évaporation: Donnée non disponible.

Comburant: Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau: Légèrement soluble

Viscosité: Donnée non disponible.

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: >100

Auto-inflammabilité °C >250

Densité relative: Donnée non disponible.

VOC g/l: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

supér: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

pH: >10

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 6

Ingrédients dangereux:

ALCOOL BENZYLIQUE

IVN	RAT	LD50	53	mg/kg
ORL	MUS	LD50	1360	mg/kg
ORL	RAT	LD50	1230	mg/kg

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

DERMAL	RBT	LD50	>200	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	1500	mg/kg

N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE

DERMAL	RBT	LD50	190	mg/l
ORAL	RAT	LD50	650	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (ac. tox. 4)	ING	Dangereux : calculé
Toxicité aiguë (ac. tox. 3)	DRM	Dangereux : calculé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez. There may be severe burns of the mouth and throat and danger of perforation of the oesophagus and the stomach.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Donnée non disponible.

Autres informations: No further information available

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 7

Ingrédients dangereux:

3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE

Activated sludge	0.5H EC20	>2354	mg/l
Leuciscus Idus	96H LC50	>46 - <68	mg/l
Pseudomona Putidas	17H EC50	92.2	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Légèrement biodégradable seulement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Non applicable.

Code CED: 08 04 09

Élimination des emballages: Disposal must be in compliance with local and national regulations. Dispose of as original product.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN2735

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A.

(3-CYCLOHEXYLAMINOPROPYLAMINE; N (2 AMINOETHYL) 1,3 PROPANEDIAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 8

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CICOL PRIMER - HARDENER

Page: 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code tunnel: E

Catégorie de transport: 3

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac: Not Applicable

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.
Établie conformément à REACH.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.
H310: Mortel par contact cutané.
H311: Toxique par contact cutané.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H332: Nocif par inhalation.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

